



LE RISQUE CHIMIQUE en milieu de soins

Agents chimiques dangereux

Un **agent chimique dangereux** est une substance ou un mélange dont la composition est susceptible de porter atteinte à la sécurité et à la santé des salariés exposés ou des utilisateurs.

Au travail...



Ronge la
peau et/ou les
yeux en cas
de projection



Peut tuer



L'identifier



Altère la
santé



Nuit
gravement
à la santé



S'en protéger

...comme à la maison

Les produits chimiques se présentent sous forme de :

- substances pures : *formaldéhydes, acide peracétique, acétone, soude caustique...*
- mélanges : *produits de désinfection, produit de stérilisation, peintures, white-spirit, eau de javel...*
- produits générés *in situ* : *gaz anesthésique, poussières émises lors de certains procédés...*
- déchets et résidus : *chimiothérapie.....*

Effets toxiques



Ils font suite à une exposition unique, accidentelle, le plus souvent forte...

Ou à une exposition répétée, même faible...

Brûlure, asphyxie, coma

Irritation, allergie, eczéma, cancer

Voies de pénétration

La respiration



Vapeurs

Gaz

Poussières et aérosols

Solvants

Gaz anesthésique, chloramine...

Reconstitution des produits cytotoxiques...

La peau

Les produits traversent la peau saine ou lésée

Détergents, solvants, cytotoxiques...

Urines de patient sous chimiothérapie

Digestif

La contamination peut se faire par :

Les mains souillées

Les ongles rongés

Les cigarettes

Les aliments

L'ingestion accidentelle



**Interdiction absolue et formelle
d'utiliser des emballages alimentaires :
danger majeur en cas de confusion**

**Par ces différentes voies de pénétration,
les produits chimiques passent dans le sang
et peuvent porter atteinte au foie, aux reins, aux
poumons, à la vessie, au système nerveux...**

Repérer les agents chimiques dangereux

► Par l'étiquetage

L'étiquetage des produits chimiques est obligatoire. L'étiquette comprend des pictogrammes, des mentions d'avertissement et de danger et des conseils de prudence.

Dangers physiques	Dangers pour la santé
  Peut provoquer un incendie ou une explosion	 Ronge la peau et/ou les yeux en cas de projection
 Peut exploser	 Peut tuer
 Sous pression/ Peut exploser à la chaleur	 Nuit gravement à la santé
 Corrosif pour les métaux	 Altère la santé
Dangers pour l'environnement	
 Pollue les milieux aquatiques	

➡ **H + trois chiffres** : mention de danger
➡ **P + trois chiffres** : conseils de prudence

► Par les fiches de données de sécurité

La fiche de données de sécurité (FDS) précise la **composition du produit**, identifie les **dangers** et préconise les **mesures de prévention**, collectives et individuelles, et les **premiers secours**.

- Elle doit être **obligatoirement** transmise par le fournisseur. Elle est rédigée en 16 points, en français, datée et mise à jour régulièrement.
- Elle est remise au médecin du travail par l'employeur et elle est accessible aux salariés et au CHSCT.
- Pour une lecture simplifiée de la fiche de données de sécurité, lire attentivement les points :
 - 2 - Identification des dangers
 - 2-1 • Classification de la substance ou du mélange
 - 2-2 • Éléments d'étiquetage
 - 3 - Composition et information sur les composants, numéros CAS
 - 8 - Contrôle de l'exposition des travailleurs / Protection individuelle
- Les fiches de données de sécurité doivent être **archivées sans limitation de durée**.



Malgré l'absence de FDS, les médicaments et les gaz anesthésiants doivent être répertoriés et intégrés dans l'évaluation du risque chimique (EvRC).

Cancérogènes, Mutagènes, toxique pour la Reproduction (CMR)

► Rechercher systématiquement les produits CMR

- Les **produits cancérogènes** peuvent provoquer le cancer ou en augmenter la fréquence.
- Les **produits mutagènes** : substances et mélanges qui, par inhalation, ingestion ou pénétration cutanée, peuvent produire des défauts génétiques héréditaires ou en augmenter la fréquence. Ces altérations peuvent être une étape initiale au développement du cancer.
- Les **produits toxiques pour la reproduction** peuvent provoquer une fausse couche, des malformations ou des maladies chez l'enfant à naître.

Certains de ces produits :

- peuvent altérer la fertilité de l'homme et/ou de la femme,
- peuvent également passer dans le lait maternel (mention de danger : H362 - peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel).

Les produits CMR sont signalés sur les étiquettes par le pictogramme danger associé à une mention de danger :



Sensibilisant respiratoire, cancérogénicité, mutagénicité, toxicité pour la reproduction

<i>Risque cancérogène</i>		
H350	DANGER	Peut provoquer le cancer
H350i		Peut provoquer le cancer par inhalation
H351	ATTENTION	Susceptible de provoquer le cancer
<i>Risque mutagène</i>		
H340	DANGER	Peut induire des anomalies génétiques
H341	ATTENTION	Susceptible d'induire des anomalies génétiques
<i>Risque toxique pour la reproduction</i>		
H360F	DANGER	Peut nuire à la fertilité
H360D		Peut nuire au fœtus
H361f	ATTENTION	Susceptible de nuire à la fertilité
H361d		Susceptible de nuire au fœtus



Dès que vous envisagez d'avoir un enfant ou que vous êtes enceinte, consultez votre médecin du travail.

- Il vous informera sur les risques professionnels de votre poste et leurs effets éventuels sur la grossesse.
- Il proposera les mesures adaptées pour vous protéger.

Évaluer

► Identifier les postes concernés par les agents chimiques dangereux

L'identification de ces postes s'appuie sur la fiche d'entreprise, les fiches de poste et les observations de poste.

► Évaluation du risque chimique (EvRC)

1

Inventaire des produits

- Faire une liste exhaustive de tous les produits présents et utilisés (éliminer les produits périmés et/ou non utilisés).
- Recupérer les FDS auprès des fournisseurs.
- Attention à ne pas oublier les produits non étiquetés (pas de FDS) comme certains médicaments (chimiothérapie, gaz anesthésique, ...).

2

Hierarchisation des risques potentiels

- Classer les produits en fonction de leurs dangers :
 - danger pour la santé ;
 - risque incendie-explosion ;
 - impacts environnementaux.
- Classer les produits en fonction de leur fréquence d'utilisation et de leur quantité.
- Croiser les différents classements pour obtenir la détermination du risque potentiel (= danger).

3

Évaluer le risque chimique réel

- Évaluer le risque chimique réel après analyse des conditions de travail par l'écoute des salariés et l'étude des postes :
- Étude des procédés de production, méthode de mise en œuvre, cycle de travail, local de travail, ...
 - Type de manipulation.
 - Type de protection collective : ventilation, capotage, hotte, ...
 - Type de protection individuelle : gants, lunettes de sécurité, masque, ...
 - Type de stockage, ...

Plan d'action

Prévention

► Élaboration d'un plan d'action

1. **Agir sur le produit chimique** : si possible **supprimer** le produit ou à défaut le **substituer** par un produit moins dangereux.
2. **Mécaniser ou automatiser certains procédés.**
3. **Privilégier le travail en système clos.**
4. **Limiter l'accès aux salles**, mise en place d'affichage.
5. **Mise en place et entretien** des équipements de protections collectifs et en cas d'impossibilité mise en place et entretien des équipements de protections individuels.
6. **Formation/sensibilisation** :
 - Risque chimique.
 - Règles d'hygiène :
 - ne pas manger, ni boire ni fumer sur les lieux de travail ;
 - ne pas se ronger les ongles.
 - Procédures d'urgence à mettre en place.
7. **Stockage** : prévoir un local spécifique ventilé à accès limité (ou à défaut une armoire ventilée avec bac de rétention). Penser à étiqueter les produits reconditionnés. Ne pas stocker ensemble des produits incompatibles.
8. **Gestion des déchets**, mettre en place un circuit spécifique pour les déchets chimiques.



Coordonnées du centre

Cachet

